République Française

Liberté | Égalité | Fraternité

Nouvelle-Calédonie

Subdivision administrative sud



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2025

Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie

Numéro d'ordre	Référence	Objet	Décision
1	92/25/XI	Prenant acte de la transmission du compte-rendu annuel à la collectivité sur la concession d'aménagement du centre-ville du Mont-Dore, par le concessionnaire (SECAL)	Approuvée
2	93/25/XI	Relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026	Approuvée
3	94/25/XI	Habilitant le Maire à verser des subventions en faveur d'associations ou d'organismes dans le domaine des sports, pour l'exercice 2025	Approuvée
4	95/25/XI	Accordant une remise gracieuse au profit de monsieur X, agent retraité de la commune du Mont-Dore	Approuvée
5	96/25/XI	Habilitant le Maire à signer avec l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie les nouvelles conventions de mise à disposition d'emplacements destinés à l'exploitation de stations de télécommunications, sis à Robinson, Boulari, Saint-Michel et La Coulée	Approuvée
6	97/25/XI	Approuvant le renouvellement de la mise à disposition de l'ancienne école Adolphe Boutan au profit de la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie (CMA-NC)	Approuvée
7	98/25/XI	Habilitant le Maire à signer l'avenant n°2 bis au contrat de concession du 30 décembre 2005 relatif au traitement des déchets valorisables des foyers de la Ville du Mont-Dore	Approuvée
8	99/25/XI	Habilitant le Maire à signer avec l'éco-organisme SAS TRECODEC, deux conventions relatives à la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (REP) sur la filière des déchets d'emballage de la Ville du Mont-Dore	Approuvée
9	100/25/XI	Relative au dispositif de solidarité républicaine et portant décision modificative n°3 du budget principal de l'exercice 2025	Approuvée
10	101/25/XI	Portant décision modificative n°3 du budget principal de l'exercice 2025	Approuvée

Affiché en mairie et publié sur le site internet de la Ville (www.mont-dore.nc) le 18 novembre 2025.